



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

74170 - HAUTE-SAVOIE

N° 36/2024

ARRETE MUNICIPAL
PORTANT ABROGATION DES ARRETES NOMMANT
DES MANDATAIRES QUI NE SONT PLUS EN POSTE
PISCINE

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020/075 du 24 mai 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

VU le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptes publics ;

VU les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

VU l'arrêté n°39/2014 du 28 avril 2018 portant création d'une nouvelle régie de recettes à la piscine municipale, modifié par les arrêtés n°44/2015 du 27/08/2015, n°04/2017 du 26/01/2017, 27/2018 du 10/07/18, 28/2018 du 06/07/2018 et 48/2022 du 01/09/2022 ;

VU l'arrêté n° 04/2022 en date du 17/03/2022 portant nomination du régisseur titulaire et de son mandataire suppléant pour ladite régie ;

VU l'arrêté n°11/2022 en date du 17/03/2022 nommant Anne-Charlotte DEROYANT mandataire de ladite régie ;

VU l'arrêté n°14/2022 en date du 19/04/2022 nommant Wendy BEGUIN mandataire de ladite régie ;

VU l'arrêté n°65/2023 en date du 26/12/2023 nommant Marie-Pascale DESCOMBES mandataire de ladite régie ;

VU l'avis conforme du régisseur titulaire en date du 19/09/2024 ;

VU l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 19/09/2024 ;

VU l'avis favorable du comptable public assignataire en date du 19/09/2024 ;

ARRETE

Article 1 :

Madame Anne-Charlotte DEROYANT ne faisant plus partie du personnel communal, l'arrêté n°11/2022 en date du 17/03/2022 la nommant mandataire de ladite régie est abrogé.

Article 2 :

Madame Wendy BEGUIN ne faisant plus partie du personnel communal, l'arrêté n°14/2022 en date du 19/04/2022 la nommant mandataire de ladite régie est abrogé.

Article 3 :

Madame Marie-Pascale DESCOMBES ne faisant plus partie du personnel communal, l'arrêté n°65/2023 en date du 26/12/2023 la nommant mandataire de ladite régie est abrogé.

Article 4 :

Monsieur le Maire et Madame la Comptable Publique assignataire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 23-09-24



Pour Le Maire,

Jean-Marc PÉLLEX

Le Régisseur Titulaire,

Jacques FAVRET

Le Mandataire suppléant

André CHARPENTIER

Mis en ligne le 23-09-2024